

UNION BURUNDAISE DES JOURNALISTES



Rapport sur les violations des droits de journalistes au Burundi

Rapport de Mars à Mai 2021

Alex

08/06/2021

Ce rapport traite des violations des journalistes au Burundi

Introduction

Lors de l'Édition 2021 du classement Reporters Sans Frontières, le Burundi a gagné 13 places passant de la 167^{ème} place à la 143^{ème}. RSF se base notamment sur la libération de quatre journalistes du journal Iwacu en décembre 2020 pour parler des améliorations.

Pour le ministère en charge de la communication ce classement est l'un des grands indicateurs de la liberté de la presse au Burundi. Lors de la célébration de la journée internationale de la liberté de la presse, la ministre Chantal Nijimbere a en effet déclaré que la place du Burundi dans le classement RSF et l'augmentation significative des organes de presse, prouvent à suffisance que le Burundi a fait des avancées significatives dans le respect de la liberté de la presse.

S'il est vrai que le Burundi semble avoir fait un pas dans le classement, cela ne suffit pas pour justifier l'existence d'une presse libre au Burundi.

Comme les faits rapportés dans ce rapport le montrent, il existe toujours des cas de censure et plus grave encore d'autocensure car beaucoup de professionnels des médias ne peuvent plus de traiter, par peur de représailles, des sujets qui risquent de fâcher le pouvoir. Les détenteurs de l'information répondent de moins en moins aux sollicitations des professionnels des médias qu'ils veulent réduire en simples communicants.

La volonté d'ouverture exprimée par le pouvoir vers la fin de l'année 2020 reste à traduire dans les actes. Depuis l'injonction du chef de l'État au conseil national de la communication pour qu'il entame des négociations avec les médias sous sanctions ou fermés, aucun signe de reprise des émissions de la BBC la VOA et d'autres médias locaux sous sanctions à l'exception de la radio Bonesha FM.

1. La famille des journalistes Burundais pleure deux des leurs

Au cours du mois de Mai la famille des journalistes burundais a perdu deux des leurs. Il s'agit de François Bizimana, le rédacteur en chef de la radio INZAMBA, une radio burundaise travaillant depuis l'exil à Kigali, la capitale Rwandaise. Il est mort le soir du 12 Mai dans un accident de roulage. Selon les témoins de l'accident, sa moto a percuté un vélo qui transportait des planches. Un coup dur pour les journalistes burundais en exil en général et plus particulièrement pour la radio Inzamba pour laquelle il a travaillé depuis son exil au Rwanda.

Un autre journaliste qui travaillait pour la radio culture, une radio indépendante, est décédé le 8 mai à Bujumbura, la capitale économique. Célestin Nkengurutse a été retrouvé mort chez lui dans des circonstances non encore élucidées. Me Un autre journaliste qui travaillait pour la radio culture, une radio indépendante, est décédé le 8 mai à Bujumbura, la capitale économique. Même si certaines sources évoquent un suicide, aucune enquête n'a à ce jour pu déterminer les causes de sa mort. Ce qui laisse planer des doutes sur les véritables raisons de sa mort.

2. Rétenion de l'information

La rétenion de l'information est devenue une arme redoutable qui empêche les professionnels des médias à accomplir leur travail.

On ne compte pas le nombre de fois où les détenteurs de l'information raccrochent au nez les professionnels des médias qui les sollicitent sans parler des administratifs à la base qui exigent des lettres signées par l'autorité hiérarchique pour accepter de parler à la presse.

De tels comportements dénie au citoyen le droit d'accéder à l'information, un droit pourtant qui lui est reconnu par la loi. De plus, ces détenteurs de l'information oublient souvent qu'ils ont le devoir de rendre compte aux citoyens. Ils ne feront donc appel à la presse qu'en cas de besoin de communication, car ils savent que les vraies questions ne seront pas abordées.

Les cas suivants ne sont que des illustrations d'un phénomène qui s'est étendu à tous les sphères de la vie nationale.

-Dans un article paru le 24 Mars 2021, une journaliste du groupe de presse Iwacu raconte les mésaventures dont elle a été victime de la part des détenteurs de l'information. Alors que la journaliste voulait équilibrer son papier, elle contacte le porte-parole d'un ministère. Après de longues heures d'attente car il fallait que la personne ressource dans ce ministère arrive au bureau, on lui rétorque qu'elle ne pourra pas avoir des informations qu'elle attend pour compléter son papier car tous les ordinateurs du ministère sont éteints à cause d'une panne de courant.

Et des cas pareils sont légion, son collègue qui préparait un papier sur l'interdiction de la vente du maïs et de la farine de maïs par le ministère du commerce subira le même sort. Il se voit balader d'une personne à l'autre pour finalement s'entendre dire qu'il n'aura pas l'information. Du porte-parole du ministère au secrétaire permanent et du secrétaire permanent encore au porte-parole qui lui donne un rendez-vous mais qui l'annule finalement car le

porte-parole a décidé pour lui. « Les informations contenues dans la mesure du ministre sont complètes ».

Au bureau burundais de normalisation (BBN), la situation est encore plus grave car non seulement il n'est pas chassé comme un malpropre mais subit aussi des menaces de la part d'un cadre de ce bureau.

-Lors du second round de négociations entre le Burundi et l'Union Européenne, le 12 Avril les journalistes invités à un point de presse n'ont pas eu droit de poser des questions. Un communiqué sur les échanges leur a été distribué mais les journalistes espéraient tirer profit de ce point de presse pour poser des questions d'éclaircissement car ils jugeaient le communiqué incomplet.

« C'est comme cela que la diplomatie marche », ce fut la seule réponse servie à ceux qui essayaient de comprendre ce comportement.

3. La censure et l'autocensure

Les professionnels des médias savaient déjà que les organes de presse étatiques étaient depuis longtemps sujets à la censure indépendamment du parti au pouvoir. Mais les médias indépendants jouaient alors suffisamment le rôle de contrepoids et de pluralisme. Malheureusement ce phénomène gagne de plus en plus du terrain et a atteint d'autres organes de presse.

Les professionnels des médias le reconnaissent eux-mêmes, la censure s'est implantée dans les rédactions et s'y accroche comme une sangsue. La censure se fait remarquer dans le choix des sujets mais aussi dans leur traitement. Il y a en effet des sujets que les rédactions préfèrent laisser de côté.

La destruction des médias indépendants en mai 2015 a en effet laissé un grave précédent dans le paysage médiatique burundais. Dans leur travail quotidien, les professionnels des médias ne vont plus se payer le luxe de tout traiter, de tout publier ou de tout dire. Ils se contentent des sujets qui ne les exposent pas à de possibles représailles.

Cela a eu pour conséquence la multiplication des organes de presse qui n'offrent que du divertissement au détriment des autres contenus, ce qui à la longue déconnecte les citoyens des vraies réalités du pays.

4. Un soutien qui dérange

Un projet d'appui aux médias a été lancé le 11 Mai 2021 dans l'objectif de soutenir le processus de démocratisation, de réconciliation et l'Etat de droit au Burundi. Appuyé par l'Union européenne à hauteur de plus d'un million d'euros pour une durée de 24 mois, le projet a ciblé 11 médias. A part quelques organes de presse indépendants, comme le journal Iwacu, la radio Isanganiro ou la radio Culture et quelques autres, les autres organes de presse qui vont bénéficier de cet appui sont des organes de l'état tel que la radiotélévision nationale RTNB ou ceux proches du pouvoir. Ici on pourrait citer Rema FM « organe du parti au pouvoir » ainsi que d'autres comme radio Izere FM, radio Umuco proches de certains grands ténors du parti au pouvoir ou la Radio TV Ubuntu fondée par l'ex première dame Denise Nkurunziza .

Au vu de leurs productions actuelles, on serait en droit de se demander par quelle opération miraculeuse de transformation, ces médias pourraient subitement contribuer au processus de démocratisation et de réconciliation. La plupart de ces médias comme la RTNB ou REMA FM assistent le pouvoir à véhiculer sa pensée unique en n'accordant la parole qu'au parti au pouvoir et ses suppôts.

Pire encore, les reports mensuels de l'Union Burundaise des Journalistes révèlent des messages de haine véhiculés par ces mêmes médias, de messages qui risquent d'augmenter avec cet appui.

5. Humiliation et intimidation des professionnels des médias

Un cas illustratif de cette humiliation des professionnels des médias a été rapporté lors du match de football entre le Burundi et la Centrafrique, le 26 Mars 2021. Les journalistes sportifs qui étaient au stade Intwari de Bujumbura pour couvrir cet événement se sont vu refuser l'entrée dans les tribunes pour s'abriter contre la pluie qui s'était abattue sur la ville. Une décision de la fédération de football du Burundi. Les journalistes se sont sentis frustrés et humiliés et considèrent cela comme une torture morale et physique. Ce qui est du reste vrai car les journalistes ont le droit de se protéger et de protéger leur matériel de travail.

Des cas d'intimidations venant des hautes autorités de l'état sont régulièrement rapportés. Lors du lancement des activités de libération de prisonniers à Mpimba le 29 Avril, le Chef de l'Etat, Evariste Ndayishimiye a profité de sa présence à la prison centrale de Mpimba, où il adressait un mot

aux prisonniers ayant bénéficié de la grâce présidentielle, pour attaquer les médias.

“ un journaliste, il commet un délit et il dit qu'il est emprisonné parce qu'il est journaliste, ce n'est pas vrai. Un journaliste qui sera emprisonné parce qu'il a exercé comme journaliste, qu'il m'écrive une lettre, il sortira vite de prison. Mais si tu as été arrêté pour un délit, et qu'on te montre, voilà la faute commise, et qu'on te dise la disposition qui réprime cette faute, ne dis plus que tu es journaliste”

Tout cela serait en phase avec la loi si les délits de presse n'étaient utilisés souvent pour réprimer les journalistes dans l'exercice de leur profession.

Tout simplement dit, le chef de l'Etat foule au pied la liberté de la presse et réduit les professionnels des médias en de simples citoyens coupables des délits de droits communs.

6. La tentative d'ouverture du pouvoir vers les médias renvoyée aux calendes grecques

Le Conseil National de la communication CNC continue à dire que les médias locaux et internationaux seront autorisés prochainement à réémettre, mais cinq mois après la tentative d'ouverture vers les médias, l'attente semble longue pour les médias suspendus ou sous sanction.

Depuis l'injonction du chef de l'état au Conseil national pour la communication d'entrer en négociations avec les médias sous sanctions ou fermés au mois de décembre 2020, seule la radio Bonesha FM a repris ses émissions depuis le 26 février 2021 après 6 ans de silence imposée par l'autorité.

L'équipe du CNC se dit encore en processus de négociation avec les représentants de la VOA et la BBC, ainsi qu'une autre Radio locale appelée Ntumbero FM pour une réouverture.

Aucun signe d'ouverture en direction des médias en exil, à savoir la Radiotélévision Renaissance et la Radio Publique Africaine, qui ont été brûlés et saccagés dans le sillage du coup d'état manqué du 15 mai 2015.

7. Médias en exil en incertitude totale

Les médias Burundais en exil à savoir la Radio Inzamba et la Radio Publique Africaine ont repris la diffusion de leurs programmes les 14 et 12 Avril

respectivement après deux semaines d'interruption. La radio Inzamba a malheureusement été encore une fois, obligé de suspendre ses programmes pour des problèmes techniques.

La radiotélévision Renaissance n'a repris ses émissions que le lundi 24 Mai après deux mois de suspension.

Les trois médias avaient suspendu leurs programmes sur injonction du gouvernement rwandais le 23 mars 2021.

Depuis les tentatives de rapprochement entre le Rwanda et le Burundi en 2020, la fermeture des médias en exil est une des conditions sur la table des négociations en prélude à la reprise des relations entre les deux pays.

Rien ne présage alors de la continuité de leurs activités si ces négociations aboutissent à un accord.

Depuis la destruction de certains médias indépendants au Burundi, ces trois médias émettent à partir de Kigali au Rwanda et emploient plus de 80 journalistes ayant fui la persécution dont ils faisaient l'objet au Burundi.

Conclusion

La satisfaction des autorités burundaises ne cadre pas avec l'état de la situation sur le terrain qui montre encore des failles dans l'atteinte d'une presse libre et indépendante. Même si l'organisation Reporters sans Frontières a noté des améliorations suite à la libération des journalistes de Iwacu après plus d'une année d'emprisonnement, beaucoup reste à faire pour assurer à la presse burundaise le libre exercice de la profession. Il s'agira notamment de laisser les professionnels des médias le libre accès aux sources en conformité avec la loi mais aussi d'assainir le climat de travail pour que la peur des représailles ne soit plus une entrave à leur profession.